RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Haut-Rhin

COMMUNE
DE
BALTZENHEIM
68320

dossier n° PC 068 019 22 R0004

date de dépôt : **16/06/2022**

demandeur : **Association le Jardin Partagé de Baltzenheim représenté par M. STEINER Alain, Président**

pour : **installation de 2 serres de culture**

adresse terrain : **rue des Jardins (section 1 parcelle n° 231), à Baltzenheim**

ARRETE

de refus d'un permis de construire

au nom de la commune de Baltzenheim

Le Maire de Baltzenheim,

Vu la demande de permis de construire présentée le 16 juin2022 par M. STEINER Alain, Président de l'association « Le Jardin Partagé de Baltzenheim » demeurant 5 rue des Pâquerettes 68320 BALTZENHEIM ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour des travaux d'installation de 2 serres de culture ;
- Sur un terrain situé rue des Jardins (section 1 parcelle n° 231 à Baltzenheim (68320)

Vu le code de l'Urbanisme ;

Vu l'avis défavorable du Service territorial de l'architecture et du Patrimoine en date du 18/07/2022 :

1 - MOTIF D'OPPOSITION :
Les serres en couverture pvc projetée dénaturent fortement les abords immédiats du monument historique. Ces serres, peu qualitatives, sont installées sur le terrain sans aucune intégration paysagère. Les photos jointes au dossier laissent craindre le pire quant à la façon d'occuper la parcelle (cabanes bricolées, potager au milieu du pré, tente, etc).
L'environnement visuel de l'église & de son clocher classé s'avère grandement altéré par l'occupation sans cohérence du terrain. Pour ces raisons, la demande est refusée.

ARRETE

Article 1 : La présente demande de permis de construire est refusée.

Baltzenheim, le 23 septembre 2022
Le Maire : Sébastien FRECHARD

COMMUNE DE BALTZENHEIM

Téléphone : 03 89 47 75 47 - Télécopie : 03 89 78 82 92
E-Mail : mairie@baltzenheim.fr